

Actions des Pôles Infos seniors à destination des professionnels

En 2019, les Pôles Infos seniors du Département proposeront à tous les professionnels du secteur gérontologique, dans un souci de cohérence départementale et d'équité du service rendu, des réunions harmonisées. Voici une synthèse des espaces qui seront organisés :

◆ La réunion « cadre » :

Proposée en début ou fin d'année pour une présentation des spécificités du territoire et des actions/projets réalisés ou à venir :

- ✓ Présentation de l'activité du Pôle (année N-1).
- ✓ Présentation de l'évolution de l'activité.
- ✓ Bilan des rencontres annuelles à l'attention des professionnels.
- ✓ présentation des axes de travail des partenaires du territoire pour l'année N.
- ✓ Identification des projets de territoire.

◆ Les réunions d'informations :

- ✓ Instance de diffusion d'informations générales et territoriales (dispositifs, ressources, projets...) pouvant porter sur un thème.
- ✓ Espace de rencontres, d'échanges, de coordination, de réflexion entre professionnels.
- ✓ Espace d'identification des problématiques, besoins non couverts, difficultés et lieu d'expression des besoins et attentes.

◆ Les comités techniques :

- ✓ Instance pluridisciplinaire de rencontres, d'échanges, d'analyse, de réflexion, de soutien aux professionnels.
- ✓ Autour de la présentation de situations individuelles anonymes par les professionnels en rapport avec un thème pré défini par le Pôle.
- ✓ Lieu collectif de création, d'impulsion et de modélisation de bonnes pratiques professionnelles face à des problématiques récurrentes communes, de procédures partagées, de projets, guides, référentiels, groupes de travail...

◆ La réunion de synthèse :

Rencontre pluridisciplinaire, à la demande d'un professionnel ou à l'initiative du Pôle, avec l'accord de la personne concernée en vue du déblocage d'une situation posant problèmes et ne pouvant attendre la tenue du prochain comité technique. Les objectifs :

- ✓ Obtenir l'appui technique du Pôle en matière de coordination et d'expertise.
- ✓ Rencontrer les autres acteurs de la prise en charge et avoir au même moment le même niveau d'information.
- ✓ Connaître le cadre d'intervention de chacun.
- ✓ Recueillir un avis et expertise pluridisciplinaire.
- ✓ Eviter les points de rupture de prise en charge.
- ✓ Améliorer la prise en charge de la personne concernée.

Toutes ces rencontres seront précédées d'une invitation accompagnée d'un document destiné à préparer le contenu de la réunion et feront l'objet d'un compte-rendu des échanges diffusé à tous les professionnels avec la liste des participants et leurs coordonnées.